



Office de Tourisme
châtaigneraie
cantalienne

Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne

28 avenue du 15 septembre 1945

15290 LE ROUGET PERS

www.chataigneraie-cantal.com

info@chataigneraie-cantal.com

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme

Date : Mardi 21 mai 2024 à 18h00 salle de la Communauté de Communes à Saint-Mamet la Salvetat.

Etaient présents Mmes et M. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

M. CABANES, M. CANCHES, M. CANTOURNET, Mme COURET, M. MANHES, M. MALVEZIN, M. PIGANIOL, Mme PLANTECOSTE, M. SERIEYS, M. TURQUET, M. VIEYRES.

Représenté(e)s ayant donné pouvoir :

M. CASTANIER (pouvoir à M. CABANES), M. FAVAIN (pouvoir à M. PIGANIOL), Mme FORESTIER-GRAMOND (pouvoir à M. MANHES), M. LACARRIÈRE (pouvoir à M. CABANES), M. ROUET (pouvoir à Mme PLANTECOSTE).

Excusé(e)s :

M. CHARREIRE, M. FÉVRIER, M. MERAL.

M. Manhès ouvre la réunion, présente les personnes excusées et propose de commencer l'ordre du jour.

1- Présentation du Bilan Comptable 2023 par le Cabinet Comptable

Mme Mathonier présente ce bilan

Côté recettes :

La subvention de la Communauté de Communes reste identique. Le montant de la taxe de séjour augmente de plus de 30 000€. Cela s'explique par le fait que la taxe de séjour reversée en 2023 est celle de l'année 2021 (n-2) : Une année 2021 marquée par une reprise de l'activité touristique après la crise COVID de 2020. En 2023, l'Office a bénéficié d'une subvention Leader d'un montant de 10 076€.

Le bilan comptable 2023 montre un résultat bénéficiaire de 28 522€.

Les cotisations des adhérents sont en hausse. En 2023, un nouveau support de promotion a été créé : il s'agit de la carte du Lac de Saint-Etienne Cantalès.

Les activités de Production et Prestations vendues sont en augmentation. La participation d'EDF augmente car le nombre de visites est plus important. Le nombre d'heures consacrées à l'animation administrative de l'association départementale Petites Cités de Caractère est revenu à celui des années d'avant COVID. De plus, la convention avec l'association Boogie Woogie a été renouvelée à hauteur de 12 000€, un montant identique à celui d'avant COVID et de l'an passé.

Les autres recettes qui concernent les ventes boutique, le classement des meublés de tourisme et les visites de ville sont en légère augmentation.

Côté dépenses :

Les dépenses de fonctionnement ont légèrement augmenté (+683€). Cette augmentation est majoritairement due à la variation des loyers. Globalement, certains postes augmentent ou baissent mais le budget est maîtrisé.

Le budget "Promotion" est en hausse avec cette année la conception et l'impression du nouveau coffret de randonnée pédestre et vélo et l'impression de la nouvelle carte du lac de Saint-Etienne Cantalès (+ 16 000€). La masse salariale augmente ; plusieurs explications à cela : en 2022, la structure a compté

un salarié en moins durant un trimestre. Il restait également un compteur plus important de congés en 2023 en comparaison avec 2022. Cela a pour effet l'augmentation de la provision. Les arrêts maladie ont été moins importants en 2023 par rapport à 2022. Enfin, un accord de branche permettant une revalorisation du point a été voté au sein de la fédération nationale modifiant ainsi la Convention Collective des Organismes de Tourisme.

Les provisions retraite ont largement augmenté (+ 20 000€) : le calcul de cette provision, qui permettra d'anticiper les départs à la retraite des salariés, varie en fonction des mouvements des salariés au sein de l'entreprise. Cette année, cette revalorisation a également intégré l'évolution de l'inflation.

Mme Mathonier indique que le bilan positif de 2023 conforte les fonds propres de l'Office de Tourisme.

M. Canches remarque qu'il faut s'en féliciter car cela n'a pas toujours été le cas.

M. Manhès ajoute que le budget est maîtrisé, la gestion est bonne.

Le bilan comptable est soumis au vote des membres présents et représentés

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés

2- Dossiers en cours :

- Coffret randonnée VTT et Pédestre :

M. Balmissse présente le nouveau Kit Randonnée. Ce produit est l'aboutissement d'un travail de requalification des circuits de randonnée pédestre et de création des circuits VTT. Il regroupe 55 fiches de randonnée pédestre, 10 fiches de randonnée VTT et une fiche cyclosportive pour la RBX Boucle en Châtaigneraie.

Plusieurs dossiers Leader déposés par l'Office de Tourisme ont permis de financer le projet global.

M. Balmissse indique que ces fiches sont issues de la requalification des sentiers de randonnée (démarche administrative avec autorisation de passage et délibération) effectuée en 2019. Le coût de cette mission a été évalué à 48 875€ avec un financement Leader de 39 100€.

La mise en place des circuits VTT a également pu bénéficier de fonds Leader avec un coût estimé à 49 654€ et un subvention Leader de 39 723€.

Enfin la conception et l'édition d'un Topoguide des activités de pleine nature a été financée à hauteur de 30785€ pour un coût évalué à 38 482€.

Un dossier Leader porté par la Communauté de Communes Châtaigneraie cantalienne et conçu par l'Office de Tourisme a également permis de bénéficier de fonds pour la réalisation du balisage des circuits VTT avec un coût estimé à 33 216€ et une subvention Leader d'un montant de 26 573€.

Ce nouveau kit de randonnée (coffret randonnée et sac à dos Châtaigneraie) est d'ores et déjà disponible dans tous les bureaux de l'Office de Tourisme.

Les membres du Conseil d'Administration se félicitent de cette réalisation et des financements obtenus.

- Amélioration de la visite du barrage de Saint-Etienne Cantalès :

Une prestation de service visant à améliorer le parcours de visite de la visite du barrage de Saint-Etienne Cantalès a été demandée par EDF à l'Office de Tourisme.

Le projet consiste à optimiser la visite grâce à de nouveaux éléments graphiques et créer une signalétique intérieure au niveau de 3 lieux stratégiques durant la visite : le hall d'entrée / l'entrée de la galerie d'auscultation / dans la salle des machines.

Le travail demandé à l'Office de Tourisme porte sur la rédaction des textes sur les différentes thématiques abordées et la conception graphique. Ce contrat de prestation de service est évalué à 3700€.

- Hall d'entrée

Thématiques : construction et histoire du barrage, ASTER

Création graphique de 16 panneaux intégrant des photos sur l'histoire de la construction du barrage (approche chronologique et historique en collaboration avec EDF et M. Rispal, historien), 1 paravent de 3m avec un focus historique et sur le fonctionnement d'une usine hydroélectrique, 2 paravents de 2,5m de long sur les cartes des équipements hydroélectriques de la vallée de la Dordogne et de la Vallée de la Cère. Enfin un kakemono sur la thématique d'ASTER présentera l'œuvre artistique.

- Salle des machine

Thématiques : fonctionnement technique - explicatif sur le groupe de production et la turbine

Création graphique d' 1 kakemono présentant un Groupe de Production

- Entrée de la galerie d'auscultation

Thématiques : sécurité et sûreté, recrutement

Création graphique d'un paravent abordant les corps de métiers au sein d'EDF ainsi que la sécurité au sein de l'usine hydroélectrique

L'ensemble de la commande a été réalisée par l'Office de Tourisme. Ce projet sera présenté lors de son inauguration le 15 juin 2024 à 10h au barrage.

M. Balmissé ajoute qu'un nouveau partenariat est également prévu en 2025 avec EDF. Il vise à rendre la visite du barrage accessible au handicap moteur et mental. Edf est sensible à ce sujet en tant que partenaire des Jeux paralympiques et l'Office de Tourisme de part son expérience avec le sujet du handicap peut les accompagner dans ce projet. Une convention de prestation de service sera alors établie.

- Catalogue Groupes et Scolaires

L'Office de Tourisme a créé des journées "Groupes" "et "Scolaires" pour permettre de découvrir la destination durant une journée. Plusieurs prestataires sont concernés durant chaque journée

9 idées de journées groupes et 6 idées de journées scolaires sont proposées. Des journées sur mesure peuvent également être créées.

35 prestataires ont été sollicités et ont donné leur approbation et leur tarif afin de proposer un tarif à la journée global

Afin de simplifier l'organisation de ces journées, l'Office de Tourisme servira de boîte aux lettres pour permettre aux groupes de n'avoir qu'un seul interlocuteur en termes d'organisation et de de paiement. Une convention sera établie entre l'Office de Tourisme et les prestataires concernés afin de convenir de la prestation et du tarif. Aucune commission ne sera prise sur les visites par l'Office de Tourisme. L'argent récolté sera intégralement restitué aux prestataires.

Ces catalogues numériques seront envoyés par e-mailing à un fichier

- d'autocaristes du Cantal, de l'Aveyron, de la Corrèze, du Puy de Dôme et du Lot.
- d'écoles primaires, de collèges et lycées du Cantal, de l'Aveyron, de la Corrèze et du Lot.
- de clubs des aînés de la Châtaigneraie, les fédérations départementales des aînés du Cantal, de l'Aveyron, de la Corrèze, du Puy de Dôme et du Lot.

- Collaboration Offices de Tourisme limitrophes

Comme évoqué lors du précédent Conseil d'administration, à l'initiative de l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne, une réunion entre directeurs des Offices de Tourisme du Grand Figeac, du Pays Decazevillois, de Conques-Marcillac de Terre d'Aveyron et de la Châtaigneraie cantalienne s'est tenue début décembre 2023.

Le lien commun entre ces territoires est la Vallée du Lot. La vallée s'affranchit des limites administratives et constitue une zone de flux touristiques avérés. Cette première réunion a reçu un accueil favorable. Elle s'est traduite par la volonté de mettre en place une communication commune sur les sites internet en 2024.

Compte tenu des outils numériques utilisés et des calendriers de publication de chaque structure, l'année 2024 devrait être une année transitoire.

D'ores et déjà, l'OT Châtaigneraie, à l'initiative de cette démarche, a proposé d'intégrer un visuel des territoires limitrophes dans le Guide d'Accueil 2024. En contrepartie, l'Office de Tourisme du Pays Decazevillois a également intégré une page dédiée à la Châtaigneraie dans son guide touristique.

Pour Figeac, Conques et Terre d'Aveyron, la version papier étant déjà bien engagée, l'intégration d'un visuel sur la brochure papier ne sera pas possible en 2024.

Sur les sites internet des territoires, le principe d'un échange de promotion numérique est acté.

-OT Châtaigneraie Cantalienne :

<https://chataigneraie-cantal.com/a-decouvrir-aux-alentours/>

-OT Pays Decazevillois :

<https://www.tourisme-paysdecazevillois.fr/a-moins-dune-heure/>

-OT Grand Figeac :

<https://www.tourisme-figeac.com/profiter/curiosites-a-visiter/les-sites-aux-alentours-de-figeac/>

-Conques Grand site de France :

Sur le site internet du Grand Site de Conques, une entrée par destination est prévue à savoir la destination Conques-Marcillac Vallon et une entrée Châtaigneraie cantalienne.

-OT Terres d'Aveyron :

L'Office est en train de refondre l'intégralité du site internet. Un travail sera engagé pour que la Châtaigneraie cantalienne puisse être représentée.

M. Cabanes indique que pour le projet Grand Site de France, les élus de chaque territoire sont favorables à ces échanges. M. Manhès ajoute que c'est un sujet qui lui tient à cœur et qu'il envisage de réunir les Présidents de chaque structure à l'automne.

- Cotisations Office de Tourisme

Les organismes sans but lucratif ne sont pas soumis à la TVA lorsque les recettes correspondantes n'excèdent pas un certain montant annuel. Ce montant est fixé en 2024 à 78 596€ (il était fixé à 76 679€ en 2023).

Un organisme est exonéré si sa gestion est désintéressée et si son activité ne concurrence pas le secteur commercial.

L'Office de Tourisme s'est interrogé à ce sujet au regard de l'exercice comptable 2023. Après avoir interrogé le cabinet comptable et le service juridique de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme,

il apparaît que les cotisations des membres ne rentrent pas dans le domaine de la concurrence commerciale.

Aussi, de façon à définir clairement le montant des cotisations et de faire la répartition entre ces dernières et les encarts publicitaires également proposés, l'intitulé des cotisations a été remis à plat. Ces dernières sont identiques à celles proposées jusque-là. Il s'agit simplement de dissocier la partie cotisation de la partie commerciale qui entre dans le domaine des recettes concurrentielles et pour lesquelles un plafond doit être respecté pour ne pas être soumis à la TVA.

Sur la facturation 2024, le détail de la cotisation et des encarts publicitaires sera clairement établi de façon à pouvoir calculer le montant des cotisations et le montant des recettes commerciales.

- Questions diverses

Fermeture pour dégâts occasionnés du bureau de Laroquebrou:

Le lundi 6 mai, un véhicule a percuté le mur et la vitrine du bureau de l'Office de Tourisme à Laroquebrou. Des dégâts importants ont été occasionnés : mur déplacé, vitrine brisée, électricité détériorée. En conséquence, le bureau a dû être fermé au public. Les salariés travaillent au Rouget.

L'Office de Tourisme est en relation avec le propriétaire des locaux et la mairie de Laroquebrou afin d'organiser au mieux la réouverture et de prévoir le fonctionnement de l'Office de Tourisme pour la saison touristique à venir. Un rendez-vous avec les experts des assurances est programmé le 31 mai prochain.

M. Malvezin, Maire de Laroquebrou, indique qu'il reste à la disposition de l'Office de Tourisme pour les accompagner dans cette démarche. Il sera présent le 31 mai.

Saisonniers 2024

L'Office de Tourisme peine à recruter des saisonniers pour l'été 2024. Il demande aux membres présents de faire savoir au niveau du territoire que des postes sont à pourvoir ou de leur communiquer des CV s'ils en ont reçu dans leur structure.

Fin de la réunion à 19h30